ACCOMPAGNEMENT SENSIBILISATION D'ÉQUIPE

Vous souhaitez accompagner l'intégration d'une personne reconnue travailleur handicapé auprès du collectif de travail qui l'entoure ? Cette personne arrive ou réintègre l'un de vos services ?

TH Conseil sensibilise le collectif de travail, en collaboration avec la personne handicapée, en soulignant ses besoins spécifiques et les mesures de compensation requises au regard de sa situation de handicap. Cette action de sensibilisation vise une collaboration pérenne et une intégration réussie pour chacun de vos collaborateurs.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre la situation de handicap et ses spécificités dans l'activité et l'environnement de travail.
- Identifier et comprendre les compensations mises en œuvre au regard de la situation de handicap et bien faire la différence entre compensation et favoritisme.
- Constituer un groupe d'échange, composé des membres d'une équipe ou d'un service, de la personne reconnue travailleur handicapé ainsi que des acteurs de son intégration (RH, mission handicap, médecine du travail, etc.) afin de permettre à chacun de s'exprimer sur la situation rencontrée.
- Répondre aux interrogations et lever les potentielles craintes liées à cette intégration dans une logique de bienveillance et de co-construction de la relation de travail.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Une **phase préparatoire** à l'action de sensibilisation permettant d'interviewer la personne reconnue en situation de handicap, certains membres de l'équipe, le management, le service de santé au travail et tout autre personne volontaire pouvant apporter des informations complémentaires à cette démarche.
- Des outils adaptés et ajustés aux besoins spécifiques de la personne accueillie et en phase avec l'organisation de travail en place.
- La prise en compte du **sujet du handicap** en s'appuyant sur les valeurs de respect, de bienveillance et d'équité.
- L'évaluation de la qualité de la prestation par les bénéficiaires de l'action de sensibilisation et son commanditaire (questionnaire en ligne).





Points Forts

- Une équipe de consultants experts du handicap en milieu de travail.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coachs et certifiés au bilan de compétences.
- Contenus et rythme de travail adaptés à votre contexte et vos besoins.

Durée

- La phase préparatoire est constituée d'interviews (5 au maximum) d'une durée de ± 30 à 45 min/personne interviewée.
- L'action de sensibilisation se déroule sur ± 2 heures **de temps,** sous la forme d'un groupe d'échange en présentiel / distanciel au sein de votre structure.

Prix

Nous consulter 15 personnes max/session





